

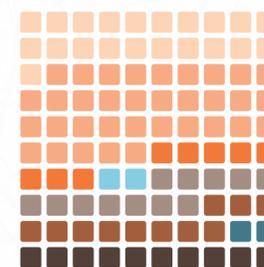
**DENSITÉ(S)
POUR UNE VILLE
DURABLE #3**
DANS LE TERRITOIRE
DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

**DENSITÉ BÂTIE ET
NIVEAU D'OFFRE EN
TRANSPORT COLLECTIFS**

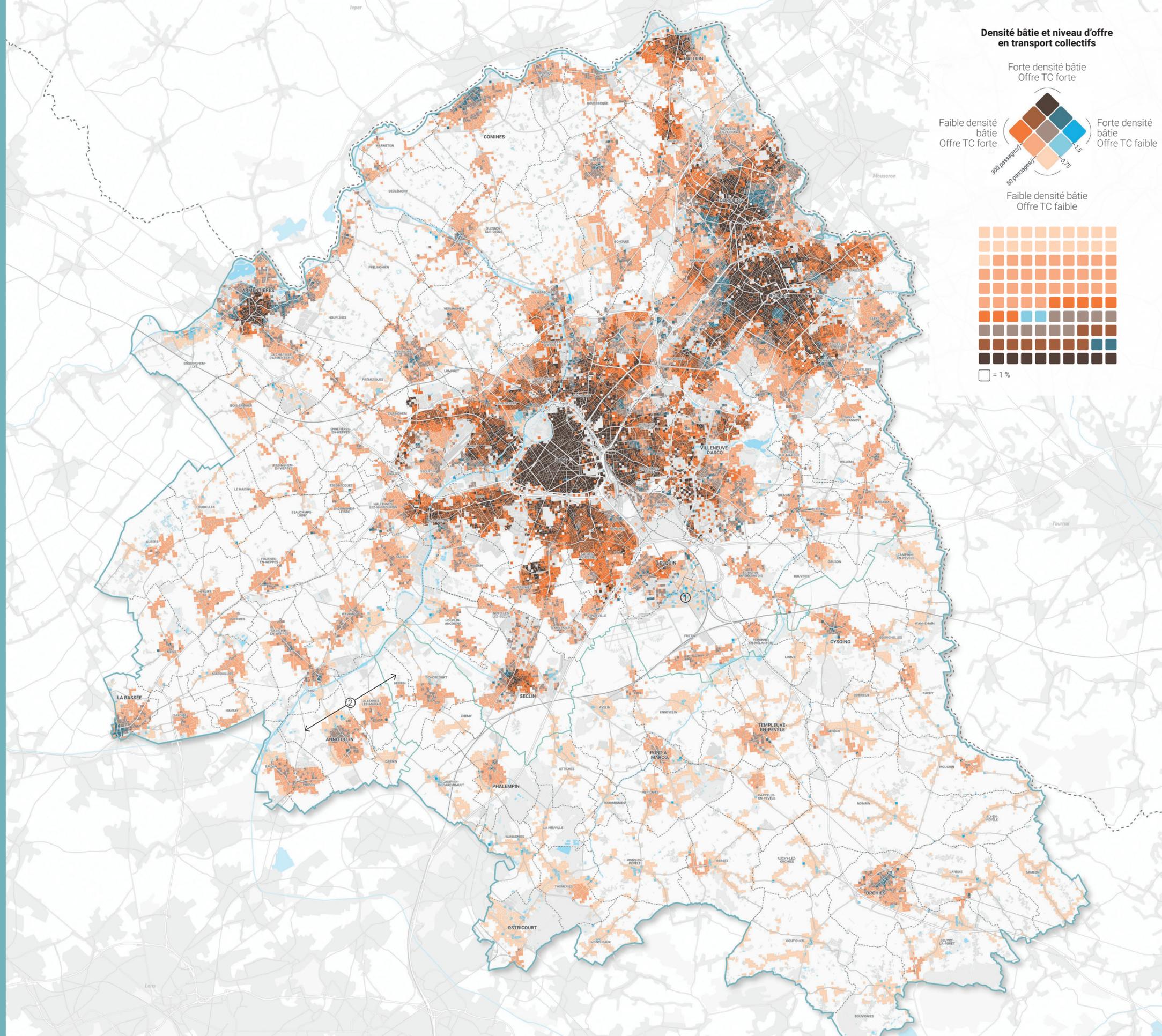
Densité bâtie et niveau d'offre
en transport collectifs



Faible densité bâtie
Offre TC faible



□ = 1 %



ANALYSE

Le réseau de transport collectif (train, métro, tramway, bus) se déploie de manière à proposer une offre à un maximum de personne, mais existe-t-il des secteurs où la relation entre la densité et l'offre de transport collectif est moins opérante ?

Sur le territoire du SCOT de Lille Métropole, il n'existe pas de tissus urbains denses souffrant d'une faible offre en transport en commun ■■■. Dès lors que le niveau de densité bâtie atteint un niveau intermédiaire et au-delà (ce qui représente un tiers de la surface des tissus urbains), la desserte est optimale ■■■. Ces espaces regroupent les centralités métropolitaines Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières, ainsi que les faubourgs lillois et les principales centralités périurbaines : Wattignies, Seclin, Annoëllin, La Bassée, Orchies, Halluin, Linselles, Comines, Quesnoy-sur-Deûle...

Inversement, le niveau de desserte est moins performant pour les deux tiers des tissus urbains d'une densité bâtie faible principalement situés dans la couronne périurbaine ■■■. Ce niveau d'offre reste à relativiser puisque 60% de ces espaces peu denses profitent d'une offre forte en transport en commun (contre plus de 90% des tissus urbains plus denses). Le fonctionnement par ligne des transports en commun permet de mailler la couronne périurbaine en reliant certaines centralités périurbaines et cela malgré le faible niveau de densité des territoires traversés ■■■.

L'analyse approfondie distingue quelques secteurs légèrement sous dotés par rapport à l'offre TC moyenne accordée aux tissus urbains de densité intermédiaire ■■■. Ce sont quelques zones d'activités économiques telle que le CRT ① à Lesquin ou certaines communes de la couronne périurbaine qui échappent aux lignes périurbaines comme Gruson, Anstaing, Erquinghem-Lys, Lompret ou celles de l'ancienne Communauté de communes de la Haute-Deûle ②.